

FORMULAIRE DE RÉSERVATION DE SALLE COMMUNALE
(formulaire destiné aux associations ET aux personnes morales uniquement)

1. Coordonnées de la personne morale

| Nom de la structure : _____
| Nom et prénom du président ou représentant légal : _____
| Nom et prénom de la personne en charge de la location : _____
| Adresse email : _____
| Téléphone : _____

2. Demande de mise à disposition

Type d'évènement (cocher une seule case) :

<input type="checkbox"/> Assemblée générale	<input type="checkbox"/> Réunion	<input type="checkbox"/> Formation
<input type="checkbox"/> Conférence / Séminaire	<input type="checkbox"/> Réception	<input type="checkbox"/> Réunion de CA ou de bureau
<input type="checkbox"/> Projection / Concert / Spectacle	<input type="checkbox"/> Autre :	

Présentation succincte du projet (le cas échéant) : _____

Date de l'évènement :

Horaires de début et de fin : _____

Horaires d'ouverture au public : _____

Titre de l'évènement (communication) : _____

Type de public : Membres Grand public

Nombre de personnes attendues : _____

3. Salle souhaitée

- | | | | |
|---|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> Petite salle
(Sottrum ou Olite –
Mairie
28 Pl. de la République) | <input type="checkbox"/> Salle moyenne
(Salle Saint-Romain
4 Quater rue Saint-
Romain) | <input type="checkbox"/> Grande salle
(Salle Simone Veil
69 place Jacques Chirac) | <input type="checkbox"/> Gymnase
(Espace Bonard) |
|---|--|--|--|

Les tarifs applicables sont précisés en **ANNEXE I**, en fonction de la catégorie de l'utilisateur et de sa localisation géographique. La réservation ne sera effective qu'après accord exprès de la collectivité et réception du règlement correspondant au montant de la location, effectué par chèque (libellé à l'ordre de la Régie de Location des Biens Communaux) ou par virement bancaire.

Aménagement par les services techniques : Oui Non

Si oui, précisez les besoins (tables, chaises, disposition, etc.) :

4. Matériel

- Sonorisation (*Salle Simone Veil et Salle Saint-Romain uniquement*)
 - Vidéoprojecteur (*ordinateur non fourni*)
 - Rallonge électrique
- Toute détérioration du matériel sera facturée au preneur.

Pour les spectacles en salle Simone Veil : cf. annexe II.

5. Communication

Souhaitez-vous une diffusion via les supports de communication de la commune ?

Oui Non

(En cas de réponse positive, merci de transmettre une description succincte de l'évènement ainsi qu'un visuel à l'adresse suivante : mairie@sauveterre-de-guyenne.fr)

Souhaitez-vous la présence de Monsieur le Maire ou de son représentant ?

Oui Non Pas nécessairement

En cas de soutien financier ou matériel de la Commune de Sauveterre-de-Guyenne, le preneur s'engage, sur le plan de la communication, à apposer le logo de la Commune de Sauveterre-de-Guyenne sur l'ensemble des supports de communication réalisés dans le cadre des actions menées avec le soutien matériel de la commune. À ce titre, le preneur s'engage à respecter la charte de communication communale, consultable à l'adresse suivante : <https://www.sauveterre-de-guyenne.fr/demande-de-subvention-associative/>

6. Réduction et tri des déchets

Le preneur s'engage à assurer le tri des déchets, à réduire leur production et à promouvoir une manifestation écoresponsable. À ce titre, il s'engage notamment à :

- Mettre en place le tri des déchets recyclables et à veiller à la qualité du tri, en sensibilisant les bénévoles, prestataires et participants aux enjeux environnementaux ;
- Respecter les consignes de tri en vigueur dans les salles Saint-Romain et Simone-Veil, lesquelles sont équipées d'un bac pour les ordures ménagères (poubelle verte ou noire) et d'un bac de tri sélectif (poubelle à couvercle jaune). L'utilisation de sacs poubelle transparents pour le tri est fortement recommandée ;
- Réduire la production de déchets, notamment en privilégiant l'utilisation de vaisselle lavable ou réutilisable et de gobelets réutilisables ;
- Promouvoir la manifestation de manière durable, en favorisant la diffusion des informations par voie électronique (site internet, réseaux sociaux, etc.) et en limitant le recours aux supports papier.

Formulaire dûment complété à retourner par voie électronique à l'adresse suivante :

mairie@sauveterre-de-guyenne.fr

ou à déposer directement en mairie

ANNEXE I – TARIFS 2026 :

SALLE CULTURELLE S. VEIL

(forfait : tarif 3 jours successifs maximum)

COMMUNE	Entreprises/ organismes privés	300 €
	Associations	0 €
	Collectivités	0 €
CDC RURALES DE L'ENTRE-DEUX-MERS	Entreprises/ organismes privés	600 €
	Associations	0 €
	Collectivités	0 €
HORS CDC RURALES DE L'E2M	Entreprises/ organismes privés	800 €
	Associations	250 €
	Collectivités (hors CNFPT / CDG/ AMG / CAUE, etc. = gratuité)	250 €
MANIFESTATIONS PARTIS POLITIQUES	Réunion publique (meeting, etc)	0 €
	Réunion privée (congrès, repas)	200 €
CONVENTION SPECIFIQUE (Théâtre, concert, etc.) : Tarif / place vendue		1 €

À titre exceptionnel, le gymnase pourra être loué, selon les circonstances, au tarif correspondant à 40 % du prix appliqué pour une location de trois jours de la salle Simone Veil.

SALLE ST ROMAIN

(forfait : tarif 3 jours successifs maximum)

COMMUNE	Entreprises/ organismes privés	100 €
	Associations	0 €
	Collectivités	0 €
CDC RURALES DE L'ENTRE-DEUX-MERS	Entreprises/ organismes privés	250 €
	Associations	0 €
	Collectivités	0 €
HORS CDC RURALES DE L'E2M	Entreprises/ organismes privés	350 €
	Associations	100 €
	Collectivités (hors CNFPT / CDG/ AMG / CAUE, etc. = gratuité)	100 €
CONVENTION SPECIFIQUE (Théâtre, concert, etc.) : Tarif / place vendue		1 €

À titre exceptionnel, la salle Saint-Romain pourra être louée pour une seule journée, en fonction des circonstances, au tarif correspondant à 50 % du prix appliqué

ANNEXE II – POUR LES SPECTACLES – SALLE SIMONE VEIL

Fiches techniques et contrats disponibles :

- une fiche technique pour l'utilisation de la salle Simone Veil avec techniciens (avec contrat de prestation afférent) : <https://www.sauveterre-de-guyenne.fr/download/291742/?tmstv=1766171915>
<https://www.sauveterre-de-guyenne.fr/download/291742/?tmstv=1766171915>
- une fiche technique pour l'utilisation de la salle Simone Veil pour des spectacles autonomes (sans technicien et donc aucun coût) : <https://www.sauveterre-de-guyenne.fr/download/291742/?tmstv=1766171915>

Contact – Musiques en Bastide (titulaire d'une concession de service public de type affermage pour la gestion et l'exploitation de la Salle culturelle S.VEIL)

Nom : Cédric ROUGIER

Adresse électronique : musiquesenbastide@gmail.com

Téléphone : 06 58 63 84 70